



YOG
DNA

Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 à Nanjing

Guide des officiels techniques

Gymnastique rythmique



Comité d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Nanjing

Nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que les informations contenues dans ce guide sont exactes et à jour au moment de sa publication. Veuillez cependant noter que ce guide contient de nombreuses informations, et des modifications pourront intervenir entre la date de sa publication et les Jeux. Les officiels techniques sont priés de consulter le site officiel de Nanjing 2014 et de consulter le centre d'information sur les épreuves situé au VOJ et le comptoir d'information sportive installé sur le site de compétition pour obtenir des informations détaillées et à jour qui ne sont pas présentées dans ce guide.

À propos des guides des officiels techniques

Ce Guide des officiels techniques présente les sports des 2es Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été qui ont lieu à Nanjing en 2014. Il fournit également des informations relatives aux services fournis aux officiels techniques.

Ce guide s'articule autour de deux sujets :

- les informations générales de Nanjing 2014 portant sur des sujets tels que les procédures d'arrivée et de départ, l'hébergement, l'alimentation, le transport, les indemnités journalières, la billetterie, etc.
- les informations sportives telles que les coordonnées importantes, la liste des noms des officiels techniques, le format, les règles, le calendrier de la compétition, la visite du site, etc.

Toutes les informations contenues dans ce guide sont correctes au moment de leur publication. Veuillez cependant noter que celles-ci pourront être modifiées. Nous recommandons toutefois de consulter le site officiel des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2014 pour les mises à jour importantes.

Nous vous souhaitons de passer un bon séjour à Nanjing !

Table des matières

Informations générales

Dates importantes	1
Arrivées et départs	1
Accréditation	6
Sécurité	19
Hébergement	21
Alimentation et boissons	22
Indemnités journalières	23
Uniforme	24
Transport	24
Services médicaux	27
Billetterie	27
Billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture	28
Certificats de participation	28

Informations sportives

Coordonnées importantes	29
Jury d'appel (officiels techniques internationaux)	31
Jury supérieur (officiels techniques internationaux)	31
Liste des noms des juges-arbitres (officiels techniques internationaux)	31
Liste des noms des officiels techniques nationaux.....	32
Épreuves	32
Format de la compétition.....	33
Règles de la compétition et procédures	33
Tenue et équipement	37
Informations sportives	37
Calendrier de la compétition	38
Briefings quotidiens pour les OT au cours des jeux Briefings avec les officiels techniques avant le début de la compétition et Briefings quotidiens avec les officiels techniques pendant les Jeux	39
Inspection d'équipement	45
Site de compétition	45
Répétitions.....	45
Temps d'arrivée sur le site de compétition	45
Organisation de l'aire de compétition	45
Installations sur le site de compétition	45



Informations générales

1. Dates importantes

Tirage au sort	9 Juillet 2014
Pré-ouverture du VOJ	10 août 2014
Ouverture officielle du VOJ	12 août 2014
Cérémonie d'ouverture	16 août 2014
Début de la compétition de GR	26 août 2014
Fin de la compétition de GR	27 août 2014
Cérémonie de clôture	28 août 2014
Fermeture du VOJ	30 août 2014

2. Arrivées et départs

Carlson Wagonlit Travel est l'agence de voyage officielle désignée par le CIO pour les 2es Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été de Nanjing. Les officiels techniques internationaux (OTI) doivent fournir à l'agence de voyage officielle les informations précises relatives à leur arrivée et à leur départ avant le 20 juillet 2014. Les officiels techniques nationaux doivent soumettre les informations précises relatives à leur arrivée et à leur départ avant le 20 juillet 2014 au Département des sports du NYOGOC.

Coordonnées de l'agence de voyage officielle

Tél. : +41(0)58 32 1540

E-mail: yogtraveldes@carlsonwagonlit.ch

2.1 Port d'entrée/de sortie officiel

L'aéroport international de Nanjing Lukou est le point d'entrée et de sortie officiel. La gare de Nanjing et la gare du sud de Nanjing sont les points d'accueil officiels des officiels techniques accrédités. Les officiels techniques accrédités devront présenter leur carte d'accréditation ou leur lettre de confirmation d'accréditation pour attester de leur identité, afin de permettre au personnel du NYOGOC de les aider à leur arrivée. Nous recommandons fortement aux officiels techniques participants d'arriver et de partir depuis l'aéroport de Nanjing Lukou.

2.2 Dates d'ouverture des services d'arrivée et de départ

Le NYOGOC va installer des comptoirs d'arrivée et de départ à l'aéroport international de Nanjing Lukou, à la gare ferroviaire de Nanjing ainsi qu'à la gare du sud, du 10 au 30 août 2014. Le NYOGOC prévoira également des comptoirs d'arrivées et de départs à l'aéroport international de Beijing-Capital et à l'aéroport international de Shanghai Pudong.

2.3 Inspection et quarantaine

Toutes les personnes arrivant à Nanjing en provenance de régions infectées par la fièvre jaune devront présenter aux autorités d'inspection et de quarantaine un certificat valide de vaccination contre la fièvre jaune. Si aucune maladie infectieuse majeure n'est déclarée en dehors de la Chine, à leur arrivée, les passagers seront exemptés de remplir la carte de déclaration sanitaire d'entrée et de sortie. Les participants présentant des symptômes tels que fièvre, vomissements, toux, dyspnée et diarrhée devront prendre l'initiative de le déclarer auprès des responsables sanitaires au passage par l'inspection et la quarantaine des voyageurs. Si une épidémie infectieuse majeure est déclarée à l'intérieur ou à l'extérieur du



territoire chinois, l'administration AQIQ se chargeant de superviser la qualité, de l'inspection et de la quarantaine émettra un avis sur les mesures à prendre en matière d'inspection et de quarantaine pour l'entrée ou la sortie des participants, et tous les participants devront se soumettre en toute honnêteté à la formalité de la carte de déclaration sanitaire d'entrée et de sortie. Les participants souffrant de maladies mentales sévères, de tuberculose ou d'autres maladies infectieuses susceptibles de nuire à la santé publique ne seront pas autorisés à entrer en Chine.

2.4 Inspection aux frontières

Les officiels techniques pourront entrer et sortir de Chine (régions administratives spéciales de Hong-Kong et Macao compris) munis de leur carte d'accréditation et d'un passeport ou document de voyage international valide. Tous les étrangers devront remplir la carte d'entrée des étrangers et passer par l'inspection aux frontières.

Pour faciliter la procédure d'inspection aux frontières, il est recommandé que les officiels techniques remplissent les cartes d'entrée/sortie avant leur arrivée/départ. Les cartes d'entrée/sortie sont disponibles sur les vols et aux ports d'entrée.

Un passage réservé pour Nanjing 2014 sera mis en place à l'aéroport international de Nanjing Lukou pour faciliter la procédure d'entrée. Des passages réservés aux officiels techniques seront également ouverts à l'aéroport international de Beijing-Capital et à l'aéroport international de Shanghai Pudong si nécessaire.

2.5 Retrait des bagages et problèmes

La zone de retrait des bagages se trouve dans le hall d'arrivée de l'aéroport. Les voyageurs devront suivre la procédure normale de retrait des bagages à l'aéroport y compris le retrait des bagages spéciaux au point de retrait approprié. Il incombe aux officiels

techniques de récupérer leurs bagages et de vérifier les dommages possibles avant de quitter l'aéroport et de rejoindre leur hébergement. Des chariots à bagages sont disponibles à l'aéroport.

Les compagnies aériennes se chargeront de tout problème lié aux bagages, de leur réparation et de leur livraison. En cas de perte de bagages, de retard ou de dommage causé aux bagages d'un officiel technique, son propriétaire est prié de s'adresser au service des bagages (situé dans le hall d'arrivée) de son vol immédiatement après son arrivée. Le personnel du NYOGOC fournira l'aide nécessaire sur place.

2.6 Inspection douanière

Afin qu'il n'y ait aucun contretemps au moment d'effectuer les formalités douanières à l'arrivée et au départ de Chine, les officiels techniques devront emprunter le passage rouge ou vert en fonction des articles qu'ils transportent. Le passage rouge (passage avec déclaration) signifie que la personne est en possession d'articles à déclarer à la douane. Les officiels techniques concernés devront remplir le formulaire de déclaration des bagages et articles pour l'entrée des passagers à la douane de la République populaire de Chine (disponible sur place) et le soumettre à la douane. Les officiels techniques devront indiquer la mention « Participant Nanjing 2014 ». En choisissant d'emprunter le passage vert (passage sans déclaration) le participant signifie qu'il n'a rien à déclarer à la douane, mais tous les participants arrivant en Chine doivent accepter de se soumettre aux contrôles douaniers.

2.7 Transport pour les arrivées et départs (entre les ports d'entrée/sortie officiels et les sites d'hébergement)

Pendant la période des Jeux, tous les officiels techniques accrédités bénéficieront de services de transport à leur arrivée. Des comptoirs



d'arrivée et de départ seront installés respectivement à l'aéroport international de Lukou, à la gare de Nanjing ainsi qu'à la gare du sud de Nanjing. Des navettes seront prévues pour les officiels techniques accrédités en fonction des informations d'arrivée et de départ fournies par l'agence de voyage officielle et le Département des sports ; tous les bagages des officiels techniques seront placés à l'intérieur du porte-bagages de chaque bus. Le personnel du NYOGOC fournira l'aide nécessaire en cas de problème.

2.7.1 Départ de Nanjing

L'aéroport international de Nanjing Lukou, la gare de Nanjing et la gare du sud de Nanjing sont les principaux points de sortie utilisés par les officiels techniques accrédités.

Le NYOGOC organisera le transport depuis le VOJ et les autres hôtels vers l'aéroport et les gares conformément aux informations de départ fournies par les officiels techniques.

2.7.2 Autres principaux points de transit

Aéroport international de Beijing-Capital

Le NYOGOC prévoira un comptoir d'information d'arrivée et de départ au Terminal 3 de l'aéroport international de Beijing-Capital, afin d'aider les officiels techniques à accomplir les procédures d'entrée, de transit et de départ.

Aéroport international de Shanghai Pudong

Le NYOGOC prévoira un comptoir d'information d'arrivée et de départ à l'aéroport international de Shanghai Pudong pour aider les officiels techniques à accomplir les procédures d'entrée, de transit et de départ.

Un guide pour les transferts (de Shanghai à Nanjing et de Beijing à Nanjing) sera mis en ligne sur le site officiel du NYOGOC en

juin 2014. Tous les officiels techniques participants pourront prévoir leurs arrivées et leurs départs en conséquence.

2.7.3 Autres ports

Les officiels techniques qui entrent ou quittent la Chine depuis d'autres ports que ceux de Nanjing et Shanghai doivent organiser leur transport à destination et à partir de Nanjing par eux-mêmes. Le NYOGOC fournira les renseignements de transit et l'assistance nécessaires liés à leur entrée et à leur transit si contactés à l'avance.

3. Accréditation

Le but de l'accréditation est d'identifier et d'accréditer les personnes qui demandent de participer aux JOJ et de leur délivrer les YOAC et/ ou d'autres laissez-passer supplémentaires pour pouvoir accéder aux sites des JOJ et exercer leurs fonctions pendant les Jeux.

Code de la zone

Code de la zone	Description	Droits d'accès
BLEU	Aire de compétition	Aire de compétition et zones de compétition et zones opérationnelles et zones accessibles au public (réception)
ROUGE	Zones opérationnelles	Zones opérationnelles et zones accessibles au public (réception)
2	Zones de préparation pour les athlètes	Zones de préparation pour les athlètes
4	Zones réservées à la presse et aux diffuseurs	Zones réservées à la presse et aux diffuseurs
6	Zones réservées aux invités	Zones réservées aux invités
R	Zone résidentielle du village olympique de la jeunesse	Zone résidentielle, zone de place et zone opérationnelle dans le village olympique de la jeunesse



Code de tribune

Tribune	Code
Tribune des invités	G
Tribune de sport	S
Tribune des médias	M

3.1 Catégories d'accréditation

Les personnes accréditées « FI » sont répertoriées dans les deux (2) catégories suivantes :

- FI
- FI G

Population et quotas pour la catégorie « FI »

Les caractéristiques de l'accréditation de la catégorie FI sont précisées dans le tableau suivant :

Population	Quota
Président de la FI	1
Secrétaire général de la FI	1
Accompagnants invités	2
Athlète modèle de la FI	1
Représentant de la FI Délégué d'événement	Selon ce qui a été convenu avec le CIO

Remarque : le NYOGOC appliquera le quota alloué aux représentants des FI que le CIO a approuvé.

Population et quotas pour la catégorie « FI G »

Toutes les personnes invitées par les FI à participer à Nanjing 2014 doivent être accréditées sous la catégorie de « FI G ». La politique des quotas pour les invités est la suivante : chaque FI peut inviter 6 personnes à être accréditées.

Formulaire de candidature applicable à chaque catégorie

Catégorie	Fonction/Titre	Formulaire de candidature d'accréditation
FI	Président de la FI Secrétaire général de la FI Accompagnants invités	ACR07
	Représentant de la FI, délégué d'événement	ACR08
	Athlète modèle de la FI	ACR07
FI G	Invité FI	ACR09

Les accréditations correspondant aux catégories FI

Le tableau d'accréditation ci-dessous correspondant à la catégorie FI définit les droits d'accès et d'admissibilité pour chaque catégorie et fonction/titre de la FI.

Catégorie	Fonction/Titre	Site	Zone	Tribune	Restaurants
FI	Président de la FI Secrétaire général de la FI Accompagnants invités	∞, VOJ, CPP	2,4,6 BLEU	Tribune invités	Néant
	Représentant de la FI Délégué d'événement	Sites sportifs de leur propre sport, VOJ	2 BLEU	Tribune sport	Néant
	Athlète modèle de la FI	∞, VOJ, CPP, CIRTV	2,4,6,R BLEU	Tribune invités	
IF G	Invités FI	Sites sportifs de leur propre sport, VOJ	ROUGE	Tribune sport	Néant



Remarque : plus de détails sur les services de transport offerts aux FI seront fournis en temps voulu dans le cadre du guide de transport.

∞ : tous les sites de compétition et d'entraînement

3.1.2 Accréditation pour les officiels techniques nationaux

Catégorie	Fonction/Titre	Site	Zone	Tribune
OTN	OTN	Sites sportifs de leur propre sport	2 BLEU	Tribune sport(S)

3.2 Laissez-passer supplémentaires

3.2.1 Carte « Plus »

Carte « Plus » pour les FI

Une carte « Plus » accorde aux participants accrédités des droits d'accès à un site, une zone ou un siège réservé (sous réserve de la disponibilité des sièges). Une carte « Plus » est une carte non-nominative, qui ne porte aucune photo ni aucun renseignement sur le titulaire. La face avant de la carte ne montre que les codes du site, de la zone et les sièges réservés.

La carte « Plus » n'est attribuée qu'aux organismes responsables et organisations éligibles. Les délégués aux épreuves seront chargés des cartes « Plus ». Une carte « Plus » peut être utilisée entre les membres de la FI et également entre les FI avec accès illimité. Les utilisateurs finaux des cartes « Plus » devront les rendre en temps opportun à leur FI après usage afin de pouvoir les redonner à un autre utilisateur. La carte « Plus » n'est valable qu'accompagnée d'une CAJOJ valide.

Les cartes « Plus » seront créées par le Centre d'accréditation des médias en fonction des quotas fixés. Les FI seront responsables des cartes « Plus » qu'ils attribueront à leur discrétion. Une fois la carte

remise à la FI, elle ne pourra être ni remplacée, ni redélivrée en cas de vol, perte ou dommage.

Les cartes « Plus » pour les FI sont classées en deux (2) catégories en fonction de leur droit d'accès :

Droits d'accès des cartes « Plus »	Nombre des cartes « Plus » par FI
1. Accès seulement au site sportif de leur propre sport	10
2. Accès à tous les sites de compétition et d'entraînement, au CPP	5

Les droits d'accès des cartes « Plus » pour les FI :

Carte « Plus »	Site	Zone	Tribune
U	Site sportif de leur propre sport	6,BLEU	Tribune invités
U	∞,CPP	4,6,BLEU	Tribune invités

3.2.2 Laissez-passer journaliers

Un laissez-passer journalier peut être utilisé sur tous les sites de compétition (les sites d'entraînements), au VOJ et au CPP. Il incombera aux centres d'accréditation (sauf pour le VOJ), bureaux d'accréditation sur sites et au centre des invités du VOJ (pour le VOJ) de gérer et d'émettre les laissez-passer journaliers. Pour les sites d'entraînement exclusifs, le Bureau de gestion des opérations des sites sera chargé des affaires relatives aux laissez-passer journaliers.

Le laissez-passer journalier donne droit à son titulaire ainsi qu'à un participant accrédité l'accès temporaire à un site unique ou à plusieurs sites et à une zone ou à un siège réservé sur un site (sous réserve de la disponibilité des sièges) à la date indiquée sur le laissez-passer.



Le laissez-passer est émis uniquement aux clients accrédités dans les cas suivants :

Une personne qui a besoin temporairement d'aller sur un site ou dans une zone alors qu'elle ne dispose pas des droits d'accès sur sa CAJOJ. Dans ce cas, le laissez-passer journalier doit être porté avec la CAJOJ du titulaire. Le secteur fonctionnel demandeur du site se chargera de déposer la requête. Le laissez-passer journalier ne sera émis qu'une fois la demande vérifiée et approuvée par le gestionnaire d'accréditation du site.

Une personne accréditée qui n'a pas encore obtenu une nouvelle CAJOJ pour cause de perte, de dommages ou autres. Le candidat peut en faire directement la demande. Le laissez-passer journalier sera émis sur le site une fois la demande vérifiée par les effectifs des installations du site et approuvée par le gestionnaire d'accréditation du site. Le laissez-passer journalier pourra alors être porté seul si le titulaire présente une carte d'identité valide.

Les sites ne distribueront de laissez-passer journalier que pour leur propre site, ils ne peuvent en émettre pour d'autres sites. Chaque site régule les laissez-passer journaliers en fonction des quotas. Le quota des laissez-passer journaliers des sites devrait être traité quotidiennement par le Centre d'accréditation des médias et les groupes de site, et sera approuvé finalement par le NYOGOC.

Les laissez-passer journaliers sont nominatifs, ne portent pas de photo, ne sont pas transférables et ne sont valables que pour la date indiquée sur la carte.

Le demandeur devra présenter sa CAJOJ pour déposer sa requête ou présenter une carte d'identité valide.

3.3 Service d'accréditation pendant les Jeux

3.3.1 Service d'accréditation pendant les Jeux

Pour fournir des services d'accréditation, le NYOGOC mettra en place dix-neuf (19) installations d'accréditation pendant les Jeux, y compris un centre d'accréditation des médias, trois (3) autres centres d'accréditation pour les groupes de clients dédiés et quinze (15) bureaux d'accréditation sur sites (ou pôles de sites).

Les clients et les services de ces installations d'accréditation sont énumérés ci-dessous :

Installations	Clients	Services
Centre d'accréditation principal	Toutes les catégories de clients accrédités	Validation, résolution de problèmes, identification en temps réel, annulation et désistement de l'accréditation, aide sur l'accréditation d'urgence
Centre d'accréditation de l'hôtel du CIO	Le personnel accrédité séjourne dans l'hôtel du CIO	Validation, résolution de problèmes, identification en temps réel
Centre d'accréditation du village olympique de la jeunesse	Délégations des CNO	Validation, résolution de problèmes, identification en temps réel
Centre d'accréditation des médias	Médias accrédités	Validation, résolution de problèmes, identification en temps réel, délivrance de laissez-passer journaliers
Bureaux d'accréditation sur site	Toutes les catégories de clients accrédités	Validation, émission de laissez-passer journalier pour leur propre site (pôle)



3.3.2. Lieux et horaires des centres d'accréditation

Installations	Adresse	Période de fonctionnement	Horaires
Centre d'accréditation principal	Times Media Tower, 15, Fengwu Road, Yuhuatai District	Du 1 janvier au 31 août 2014	De 8 h 00 à 20 h 00
Centre d'accréditation de l'hôtel du CIO	Hôtel Nanjing Hanyuelou, 235, Jiandongzhong Road, Jianye District	Du 5 au 28 août 2014	De 8 h 00 à 22 h 00
Centre d'accréditation du village olympique de la jeunesse	À l'intérieur du Centre de bienvenue au village olympique de la jeunesse		24 heures
Centre d'accréditation des médias	À proximité du centre principal de presse (CPP), dans le pôle de site du centre sportif olympique de Nanjing		De 8 h 00 à 22 h 00
Bureau d'accréditation du centre sportif olympique de Nanjing (Porte Sud)	Centre sportif olympique de Nanjing Porte Sud	De l'ouverture à la fermeture du site	Les horaires dépendent de l'événement ayant lieu sur le site.
Bureau d'accréditation du centre sportif olympique de Nanjing (Porte Nord)	Centre sportif olympique de Nanjing Porte Nord		
Bureau d'accréditation du site de Wutaishan	Wutaishan		
Bureau d'accréditation du centre d'exposition international de Nanjing	Centre d'exposition international de Nanjing		
Bureau d'accréditation de site de l'Institut des sports de Nanjing	Institut des sports de Nanjing		
Bureau d'accréditation du parc forestier national de Laoshan	Parc forestier national de Laoshan		

Installations	Adresse	Période de fonctionnement	Horaires
Bureau d'accréditation du Parc des sports des Jeux Olympiques de la Jeunesse	Parc des sports des Jeux Olympiques de la Jeunesse	De l'ouverture à la fermeture du site	Les horaires dépendent de l'événement ayant lieu sur le site.
Bureau d'accréditation du centre sportif de Jiangning	Centre sportif de Jiangning		
Bureau d'accréditation du site Fangshan	Fangshan		
Bureau d'accréditation du Gymnase de Longjiang	Gymnase Longjiang		
Bureau d'accréditation du site de canoë-kayak/aviron du lac Xuanwu	École de sports nautiques de Nanjing		
Bureau d'accréditation de triathlon du lac Xuanwu	Lac Xuanwu		
Bureau d'accréditation de site des sports équestres de Xinzhuang	Site des sports équestres de Xinzhuang		
Bureau d'accréditation du site de voile du lac Jinniu	Lac Jinniu		
Bureau d'accréditation du site de golf international de Zhongshan	Club de golf international de Zhongshan		

3.4 Cas exceptionnels

Cas exceptionnels des FI

CAJOJ non reçue ou perdue avant le départ pour la Chine

Pour ceux qui ont été accrédités mais qui n'ont pas reçu leur CAJOJ avant leur départ pour la Chine, les FI peuvent communiquer avec les



services correspondant du NYOGOC de Nanjing pour obtenir la lettre d'invitation qui pourra être utilisée pour faire la demande de visa par le biais de l'Ambassade de Chine.

Entrée en Chine sans carte provisoire

Les personnes étrangères accréditées (avec pour exception le personnel du NYOGOC de Nanjing) ayant passé la vérification des antécédents et de visa, pourront demander, lors de leur arrivée en Chine sans carte provisoire, le visa de port d'entrée en utilisant la lettre d'invitation délivrée par le NYOGOC.

Changement de passeport après avoir été accrédité

Si un participant a changé son passeport après avoir été accrédité et le nouveau numéro de passeport est différent de celui imprimé sur la carte provisoire, il devra montrer à la fois le nouveau et l'ancien passeport à l'entrée en Chine. Si l'ancien passeport n'est pas en sa possession, il devra fournir une photocopie de la page contenant les informations personnelles de l'ancien passeport.

Remarque : la CAJOJ ne peut servir de visa de port d'entrée en Chine. Les participants devront se soumettre aux procédures d'immigration normales, ils devront notamment remplir les cartes d'arrivée et de départ, déclarer les biens qu'ils transportent à la douane, se soumettre aux formalités d'inspection et de quarantaine.

3.5 Validation des CAJOJ

Une CAJOJ est « valide » et permet d'accéder aux sites des JOJ après avoir été activée par le processus de validation d'un centre d'accréditation ou d'un bureau d'accréditation sur site.

Lors de la validation, le passeport ou tout autre document officiel du titulaire d'une CAJOJ devra porter le même numéro que celui imprimé sur sa CAJOJ. Une CAJOJ ne pourra être validée si les

données enregistrées dans le système d'accréditation ne sont pas les mêmes que celles indiquées sur son passeport ou sa CAJOJ. Si une CAJOJ ne peut être validée, le titulaire devra s'adresser à un centre d'accréditation pour régler le problème.

3.6 Résolution de problèmes

Le service de résolution de problèmes est uniquement disponible dans un centre d'accréditation. Les bureaux d'accréditation sur site ne fourniront pas un tel service.

Un participant est tenu de suivre le processus de résolution de problèmes dans les cas suivants :

- la CAJOJ ne peut pas être validée ;
- un nouveau participant est ajouté par sa FI ;
- un participant n'a pas reçu sa CAJOJ et doit donc en demander l'émission ;
- un participant a besoin d'une nouvelle carte en raison du vol, de la perte ou de l'endommagement de sa CAJOJ ;
- l'accréditation est annulée ou doit être retirée ;
- autres cas de figure liés à l'accréditation.

Remarque : Lorsque des renseignements personnels d'un participant sont erronés, il peut être nécessaire de modifier les données dans le Système d'accréditation. Si « l'information clé » tels que les noms, la nationalité et le numéro de passeport ont changé, la Vérification des antécédents (BGC) et de Visa (VSC) doit être retraitée. Ce n'est que lorsque les contrôles ci-dessus indiqués soient terminés, qu'une nouvelle accréditation puisse être réémise. S'il n'y a pas de changement de quelque « information clé », une nouvelle carte d'accréditation peut être réimprimée immédiatement.



3.7 Retrait ou annulation de l'accréditation

Le CIO se réserve le droit de retirer ou d'annuler une carte d'accréditation.

Une CAJOJ doit être annulée dans les cas suivants :

- une FI ou un participant viole les dispositions de la Charte olympique ;
- un participant ne respecte pas le code de conduite ou ne se conforme pas aux politiques, dispositions et règlements du CIO et du NYOGOC ;
- un participant de la FI est retiré ou remplacé par l'organisme responsable.

Lorsque l'accréditation est annulée, la CAJOJ devra être annulée des deux manières suivantes :

- annulation physique : le code barre doit être poinçonné dans un centre d'accréditation ;
- annulation dans le système : l'état de la carte indique « Annulée » dans le système d'accréditation. Une fois la CAJOJ annulée, le titulaire n'est plus autorisé à accéder à un site des JOJ.

Cependant, une carte d'accréditation annulée peut être retournée à son titulaire après l'annulation physique si la carte doit être utilisée comme visa de sortie.

3.8 CAJOJ volée, perdue ou endommagée après la validation

Les titulaires doivent garder leurs CAJOJ en sécurité afin d'éviter tout vol, perte ou dommage éventuels.

En cas de vol, perte ou dommage d'une CAJOJ, le titulaire doit le signaler immédiatement à sa FI qui avertira par écrit le centre principal d'accréditation en un temps raisonnable.

Le centre principal d'accréditation annulera la CAJOJ signalée du système d'accréditation.

Quand l'émission d'une nouvelle CAJOJ est nécessaire après le vol, la perte ou l'endommagement de la CAJOJ signalée, la FI concernée doit remplir la fiche de résolution de problèmes liés à l'accréditation et la renvoyer signée et pourvue du timbre de la personne autorisée de la FI au centre principal d'accréditation ou aux trois centres d'accréditation par écrit, e-mail ou télécopie. Une fois la nouvelle CAJOJ émise, la FI sera notifiée par le service clients et pourra réclamer la carte au centre principal d'accréditation ou à l'un des autres centres d'accréditation.

Officiels techniques nationaux

1. Modification de renseignements d'accréditation

Une fois le rapport sur le statut d'accréditation confirmé mais que les renseignements d'accréditation des officiels techniques nationaux ont besoin d'être modifiés, le département sportif doit remplir la fiche de résolution de problèmes liés à l'accréditation, comportant la signature et les remarques de la personne autorisée du département sportif, et envoyer cette fiche au centre principal d'accréditation.

Si une « information clé » (nom, prénom, sexe, date de naissance, type de document d'identité, numéro de carte d'identité, nationalité, adresse permanente, adresse actuelle) doit être modifiée, il est nécessaire de procéder à nouveau à la vérification des antécédents.

2. CAJOJ volée, perdue ou endommagée après la validation

Les titulaires doivent garder leurs CAJOJ en sécurité afin d'éviter tout vol, perte ou dommage éventuels.

En cas de vol, perte ou dommage d'une CAJOJ, le titulaire doit le signaler immédiatement à sa FI qui avertira par écrit le centre principal d'accréditation en un temps raisonnable.

Le centre principal d'accréditation annulera la CAJOJ signalée du



système d'accréditation.

Quand l'émission d'une nouvelle CAJOJ est nécessaire après le vol, la perte ou l'endommagement de la CAJOJ signalée, le département sportif concerné doit remplir la fiche de résolution de problèmes liés à l'accréditation et la renvoyer signée et pourvue du timbre de la personne autorisée de la FI au centre principal d'accréditation ou aux trois centres d'accréditation par écrit, e-mail ou télécopie. Une fois la nouvelle CAJOJ émise, la FI sera notifiée par le service clients et pourra réclamer la carte au centre principal d'accréditation

4. Sécurité

4.1 Mesures de sécurité

Des équipements de contrôle de la sécurité seront installés sur l'ensemble des sites de compétition, à l'hôtel du CIO, au centre principal des médias et au village olympique de la jeunesse (VOJ). Toutes les personnes et les véhicules devront se soumettre aux contrôles de sécurité avant d'entrer sur les sites.

Des équipements pour scanner les cartes d'accréditation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (CAJOJ) seront installés aux entrées des sites de compétition, du centre principal des médias et du Voj. Les cartes d'accréditation des personnes entrant sur les sites seront vérifiées. Les personnes dont l'accréditation ne comportera pas les droits d'accès nécessaires se verront refuser l'entrée.

Toute activité illégale sur un site de compétitions ou autre site olympique ou toute activité qui représente une menace pour la sécurité publique sera traitée selon la législation chinoise.

Le périmètre de tous les sites de compétitions, du centre principal des

médias et du village olympique de la jeunesse sera physiquement scellé avec des cloisons en dur et des passages séparés seront prévus pour les piétons et les véhicules. D'autre part, des alarmes, des équipements de surveillance et autres systèmes de sécurité seront installés le long du périmètre gardé et surveillé par une patrouille de la sécurité.

4.1.1 Contrôle de la sécurité des personnes

Des équipements de contrôle de la sécurité, machines à rayon x, portiques de sécurité et détecteurs de métaux manuels seront utilisés aux points d'entrée des sites de compétition, de l'hôtel du CIO, du centre principal des médias et du village olympique de la jeunesse pour contrôler les personnes et leurs effets personnels. Tout individu détenteur d'objets interdits ou soumis à restriction se verra refuser l'entrée.

4.1.2 Contrôle des véhicules

Les véhicules en provenance de zones non-fermées, accédant aux sites de compétition, à l'hôtel du CIO et au village olympique de la jeunesse devront passer par les procédures de contrôle de la sécurité. Tous les passagers des véhicules devront descendre avec leurs affaires pour être contrôlés. Tous les véhicules devront être munis des laissez-passer appropriés (VAPP) pour Nanjing 2014 afin d'entrer sur les sites.

Des passages de contrôle des véhicules seront prévus dans les zones d'accès des véhicules pour vérifier ceux qui entrent dans le périmètre de sécurité. Des systèmes d'inspection automatiques des véhicules seront appliqués pour vérifier le châssis des véhicules. Des volontaires vérifieront la carrosserie, l'intérieur, et le moteur des véhicules en détail ; des systèmes de blocage rapide seront installés à l'entrée du périmètre pour empêcher tous véhicules de forcer l'entrée. Les passagers des véhicules devront en descendre pour se soumettre aux procédures de sécurité.



4.2 Articles interdits et articles soumis à restriction

Veuillez consulter les articles 20.2.1 « Articles interdits » et 20.2.2 « Articles soumis à restriction » du dossier des Chefs de mission, disponible sur l'Extranet du CIO :

<http://extranet.olympic.org/nocnet/en/games/yog/2014/Pages/CdMDossier.aspx>

5. Hébergement

5.1 Représentants des FI

Les représentants des FI effectueront leur réservation dans les hôtels recommandés des JOJ alloués à leurs groupes de clients respectivement, choisiront parmi les types de chambre disponibles et régleront eux-mêmes leur hébergement.

La période d'hébergement pour les représentants des FI débute à partir d'un jour avant le début de la première épreuve dans leur discipline sportive et termine jusqu'à un jour après l'achèvement de la dernière épreuve dans leur discipline. Pour un maximum de 25 % des représentants des FI, la période d'hébergement peut débiter à partir de 5 jours avant le début de la première épreuve dans leur discipline sportive et terminer 2 jours après l'achèvement de la dernière épreuve dans leur discipline.

5.2 Officiels techniques nationaux

La réservation de l'hébergement pour les officiels techniques nationaux sera basée sur une double occupation dans les hôtels recommandés des JOJ alloués à leurs groupes des clients.

5.3 Hôtels recommandés des JOJ pour les représentants des FI et les officiels techniques nationaux

Représentants des FI (Gymnastique rythmique) : Zhenbao Holiday Hotel

Officiels techniques nationaux (Gymnastique rythmique) : Nanjing New Town Hotel

6. Alimentation et boissons

6.1 Clients

FI et officiels techniques nationaux

6.2 Principes

6.2.1. Seuls le déjeuner et le dîner seront fournis aux officiels techniques durant leur temps de travail.

6.2.2. Les repas seront disponibles seulement sur les sites de compétition.

6.2.3. Les repas seront servis sur présentation du ticket repas.

6.2.4. Les tickets repas seront distribués aux officiels techniques par les superviseurs des services aux officiels techniques de chaque direction des compétitions.

6.2.5. Le ticket repas n'est valable qu'à la date et pour le repas indiqué.

6.2.6. Les repas servis sur le site sont gratuits.

6.3 Temps

Pendant les jours de compétition, les repas seront servis selon le calendrier de la compétition.

6.4 Menu

Deux types de cuisines seront servis : cuisine chinoise et cuisine occidentale. La diversité des menus est établie selon un cycle de cinq jours.

6.5 Réservation des repas

La réservation des repas sera effectuée avant 11 h 00, au moins un jour à l'avance, à l'aide du formulaire de réservation (voir ci-dessous).



技术官员场馆热餐预订单 Venue Meal Reservation Form for Technical Officials

编号：No: 00001

场馆名称及代码 VENUES FACILITIES AREAS AND CODE	(场馆印制时直接印上，场馆群要具体到分场馆)	项目 Sport	(可印好)
预订餐次日期 Date			
预订餐次 Meal to Reserve	☐ 午餐中式 Chinese-style lunch	☐ 午餐西式 Western-style lunch	
	☐ 晚餐中式 Chinese-style dinner	☐ 晚餐西式 Western-style dinner	
说明： 1、请填写预订餐次日期；2、请在所需预订中西餐口味的餐次前“□”内打“√”。3、如有其它需求请在下面空白处注明。 Notification: 1. Please fill in the date for your reservation. 2 Please put a “√” in the “□” right in front of the specific meal and style that you want to reserve. 3. If you have other requirements please write them down in the following blank.			

申请人：Applicant:

经办人：Operator:

年 YY 月 MM 日 DD

6.6 Boissons et snacks

Des boissons et snacks seront fournis sur les sites de compétition.
Les boissons comprennent des boissons chaudes, boissons froides et de l'eau potable. Les snacks comprennent des desserts et des fruits.

Temps de service : à partir de deux heures avant les épreuves jusqu'à la fin de la réunion technique.

7. Indemnités journalières

7.1 Représentants des FI

Les indemnités journalières pour les représentants des FI seront offertes par le CIO.

7.2 Officiels techniques nationaux

Les indemnités journalières pour les officiels techniques nationaux seront offertes à hauteur de 500 RMB par personne et par jour. Le nombre de jours pour la distribution des indemnités journalières sera

calculé à partir du jour d'arrivée jusqu'à un jour après la fin de la compétition de la discipline sportive respective.

8. Uniforme

Le NYOGOC fournira les tenues aux représentants des FI et aux officiels techniques nationaux. Les tenues comprennent 2 T-shirts (de couleur rouge), 2 paires de pantalons, 1 paire de chaussures de sport, 2 paires de chaussettes, 1 casquette, 1 sacoche de ceinture, 1 bouteille d'eau et 1 imperméable.

Une équipe en charge des uniformes délivrera les tenues à chaque site de compétition, où les directeurs des affaires générales prendront en charge la gestion des tenues et distribueront celles-ci aux officiels techniques sur leur site de compétition avant la compétition.

9. Transport

Navettes des officiels techniques des JOJ

Officiels techniques	Nom de ligne		Distance de conduite (km)	Itinéraires des navettes	Compétition
IF	F1		1.2	Zhenbao Holiday Hotel-OSC	Gymnastique
	F2	1	10	Hilton Riverside Hotel-OSC	Sports aquatiques
		2			Pentathlon moderne
		3			Athlétisme
	F3	1	13	Hilton Riverside Hotel-IEC	Boxe
		2			Taekwondo
		3			Escrime
		4			Haltérophilie



Officiels techniques	Nom de ligne		Distance de conduite (km)	Itinéraires des navettes	Compétition
IF	F4		5	Hilton Riverside Hotel-Longjiang Gymnasium	Judo
	F5		1	Xuanwu Hotel-Xuanwu Lake	Triathlon
	F6	1	4.2	Xuanwu Hotel-Wutaishan	Basketball
		2			Tennis de table
	F7		7	Xuanwu Hotel-Longjiang Gymnasium	Lutte
	F8	1	6.3	Xuanwu Hotel-Rowing-Canoeing School	Aviron
		1			Canoë
	F9	1	8.2	Dingye Kaiyuan Hotel-Youth Olympic Sports Park	Hockey
		2			Rugby
		3			Volleyball de plage
	F10		13.7	Dingye Kaiyuan Hotel-Laoshan	Cyclisme
	F11	1	9.5	Crowne Plaza Nanjing Jiangning -Fangshan	Tir à l'arc
		2			Tir
	F12	1	11.5	Crowne Plaza Nanjing Jiangning - Centre des Sports Jiangning	Handball
		2			Football(Domestique)
	F13		37	Hilton Nanjing-Jiangning Sports Centre	Football(International)
	F14		13	Hilton Nanjing-Wutaishan	
	F15		9	Novotel Galaxy Hotel-Nanjing Sports Institute	Badminton
	F16		9	Novotel Galaxy Hotel-Chinese Academy of Tennis	Tennis

Officiels techniques	Nom de ligne		Distance de conduite (km)	Itinéraires des navettes	Compétition
IF	F17		3	Novotel Galaxy Hotel-Zhongshan Golf Club	Golf
	F18		12	Novotel Galaxy Hotel-Xinzhuang Equestrian Venue	Sports équestres
	F19		27	Arcadia International Hotel-Jinniu Lake	Voile
OTN	F20	1	3	Newtown Business Hotel-OSC	Gymnastique
		2			Trampoline
		3			Gymnastique rythmique
		4			Pentathlon Moderne
		5			Natation
		6			Plonge
	F21	1	4.5	Newtown Business Hotel-IEC	Taekwondo
		2			Boxe
	F22		1.7	Sofitel Galaxy Hotel-Xuanwu Lake	Triathlon
	F23	1	3.6	Sofitel Galaxy Hotel-Wutaishan	Tennis de table
		2			Basketball:
	F24	1	5	Sofitel Galaxy Hotel-Longjiang Gymnasium	Judo
		2			Lutte
	F25		8	Sofitel Galaxy Hotel-Rowing-Canoeing School	Aviron
	F26		3.5	Huangpu Hotel-Canoeing School	Canoë



Officiels techniques	Nom de ligne		Distance de conduite (km)	Itinéraires des navettes	Compétition
OTN	F27	1	10	ZTE Hotel-IEC	Escrime
		2			Haltérophilie
	F28		9.8	ZTE Hotel-OSC	Athlétisme

10. Services médicaux

Conformément aux règles du Manuel sur les services médicaux du CIO, le NYOGOC offrira à tous les clients accrédités les services médicaux et l'assurance accident individuelle (avec rapatriement), qui comprennent les services médicaux pour les maladies aiguës et les blessures ainsi que le transfert en urgence. Les politiques spécifiques de l'assurance sont détaillées dans les politiques correspondantes du NYOGOC. Cependant, les contrôles de routine sur la santé, les services médicaux sélectifs ainsi que les traitements médicaux pour les maladies chroniques et préexistantes ne sont pas compris dans les services médicaux gratuits. Dans de tels cas, les frais de traitement sont à la charge du patient. Pendant la période des Jeux, le NYOGOC fournira tout de même les services nécessaires à stabiliser le patient souffrant de telles maladies si celui-ci montre signe de détérioration.

Une salle médicale sera prévue aux hôtels recommandés et des médecins disponibles 24h/24 fourniront les services médicaux sur site. Les services ambulatoires seront également disponibles.

Une infirmerie sera installée sur chaque site de compétition pour fournir les services médicaux sur site et les services ambulatoires.

11. Billetterie

Pour regarder les épreuves de leur propre discipline sportive,

les officiels techniques sont priés d'accéder aux tribunes qui correspondent à leur CAJOJ. Dans le cas des autres sports, les officiels techniques sont priés d'acheter leur propre billet et d'entrent sur le site en présentant leur billet.

12. Billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture

Pour assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture, les officiels techniques sont priés de présenter leur billet accrédité et leur CAJOJ. Les superviseurs du service aux officiels techniques distribueront les billets aux officiels techniques.

13. Certificats de participation

Les certificats de participation aux JOJ seront faits par l'équipe de la cérémonie de remise des médailles. Les officiels techniques recevront leur certificat de participation par le superviseur des services aux FI dans chaque direction de compétition.



Informations sportives

1. Coordonnées importantes

1.1 FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE (FIG)

Président : Prof. Bruno GRANDI

Secrétaire général : M. André GUEISBUHLER

Adresse postale : Fédération Internationale de Gymnastique

Avenue de la Gare 12

Case postale 630 ,1001 Lausanne

Suisse

Tél. : +41 21 321 55 10

Fax : +41 21 321 55 19

E-mail : info@fig-gymnastics.org

1.2 ASSOCIATION CHINOISE DE GYMNASTIQUE (CGA)

Président : Luo Chaoyi

Secrétaire général : Huang Yubin

Adresse postale : 5 Tiyyuguan Road, Dongcheng District,

Beijing 100763,

Chine

Tél. : +86 10 8718 2969

Fax : +86 10 6715 8728

E-mail : ticaobu@163.com

1.3 Direction de la compétition

Délégué aux épreuves : Nataliya Kuzmina

Adresse postale : Fédération Internationale de Gymnastique

Avenue de la Gare 12

Case postale 630
1001 Lausanne
Suisse

Tél. : +41 21 321 55 10

Fax : +41 21 321 55 19

E-mail : kouzmine@cba.att.ne.jp

Directeur de la compétition : Mme Zhang Ying
Adresse postale : 5 Tiyyuguan Road, Dongcheng District,
Beijing, 100763,
Chine

Tél. : +86 10 67158729

Fax : +86 10 67158729

E-mail : 1807051725@qq.com

Assistant du directeur de la compétition : Qian Yujia

Adresse postale : Jiangdong Road no. 222,
Nanjing, 210019
Chine

Tél. : +86 150 7788 9996

E-mail : 519430413@qq.com

Directeur de l'administration	Wang Xiuyun	+86 137 7060 9041
Coordinateur administratif	Hao Suzhen	+86 139 5190 4237
Coordinateur des services aux FI	Li Zongnan	+86 186 6270 8655
Coordinateur des services aux officiels technique	Yang Mei	+86 159 1088 8818
Coordinateur des services aux athlètes	Huang Xinchun	+86 136 4516 2718
Directeur des opérations techniques	Guo Li	+86 139 1199 9513
Coordinateur de l'arrangement des épreuves	Guo Lin	+86 15251876567
Coordinateur de l'aire de compétition	Luo Hao	+86 186 2021 3831



Coordinateur de l'aire d'échauffement Du Zhenzhong +86 13675145898
Coordinateur de l'aire d'entraînements Qiu Xiang +86 13813828285
Superviseur des services
aux informations sportives Sun Wen +86 13951742928
Coordinateur des équipements Yao Liang +86 13851610516

2. Jury d'appel (officiels techniques internationaux)

Président : Slava CORN

Membres : Isabell SAWADE, Morinari WATANABE

3. Jury supérieur (officiels techniques internationaux)

Prénom	Nom
NOHA ABOU	SHABANA
LAURA	ACOSTA
MARYIA	GIGOVA
SHIHOKO	SEKITA
DELLE CHIAIE	DANIELA

ARM

LIUBOU	CHARKASHYNA
--------	-------------

4. Liste des noms des juges-arbitres (officiels techniques internationaux)

Prénom	Nom	Fédération
Mai Essmat	El-Refaie	EGY
Luz Mary	Vanegas Fonseca	COL
Lidia	Vynogradna	UKR

Prénom	Nom	Fédération
Maja	Selak	CRO
Nia	Thomas	GBR
Adriana	Girba	ROU
Catherine	L'Her	FRA
Cherrie	Kwek	SIN
Orane	Suter	SUI
Marie	Moltubakk	NOR
Galina	Sauchyts	GER
Saila	Pitkanen	FIN
Iryna	Ilyankova	BLR

Commissaire par engin (OTI)

Daniel Fesser (GER)

5. Liste des noms des officiels techniques nationaux

GR(13) :

Zhou Xiaoqin

Shan Yaping

Zhang Yang

Gao Yang

Wang Min

Zhen Xiyue

Zhou Shiyi

Lu Yingna

Ming Jie

An Hong

Xie Ying

Fan Ming

Huang Junya

6. Épreuves

Épreuves Féminines (2)
Concours général individuel
Concours général par ensemble



7. Format de la compétition

Seules les gymnastes femmes participeront aux épreuves de gymnastique rythmique aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. Elles prendront part à 2 épreuves : le concours général individuel et le concours général par ensemble.

Concours individuel I

18 gymnastes participeront au concours pour se qualifier au concours II

Concours individuel II

La finale du concours général avec les huit meilleures gymnastes du concours I

Concours par ensemble I

Six ensembles participeront au concours pour se qualifier au concours II

(deux exercices)

Concours par ensemble II

La finale du concours par ensemble avec les quatre meilleurs ensembles du concours I (deux exercices)

8. Règles de la compétition et procédures

8.1 JURY

Il y a 13 juges dans un jury (4D + 4E + 4Référence) + 1 juge de réserve

8 membres du CT.

Chaque jury (exercices individuels et d'ensemble) est composé de deux groupes de juges : juges de difficulté et juges d'exécution.

Le juge D attribue la note « D » pour le niveau de difficulté, le juge

« E » attribue la note « E » pour l'évaluation de l'exécution.

8.2 CALCUL DE NOTES

Les juges déterminent la note finale « F » qui est calculée de la façon suivante :

$$F=D+E-\text{pénalités}$$

La note finale ne peut pas être supérieure à 18,00 points.

Par addition : La note D de 8,00 points au maximum + la note E de 10,00 points au maximum.

La note « D » est calculée en supprimant la plus haute et la plus basse des notes attribuées par les juges D, et en faisant la moyenne des deux (2) notes restantes. La note « E » est calculée en supprimant la plus haute et la plus basse des notes attribuées par les juges E, et en faisant la moyenne des deux (2) notes restantes.

Le Système des juges de référence a été introduit pour établir un système de correction automatique en cas de problèmes au niveau des notes D et E. Les notes « RE » sont calculées en faisant la moyenne des notes attribuées par les juges de référence.

Si l'écart entre la note E et la note RE dépasse les tolérances prédéfinies autorisées, la note E sera remplacée par la moyenne entre la note RE et la note E. Dans le cas contraire, la note E ne sera pas modifiée.

Si toutefois l'écart entre les notes attribuées par juges de référence dépasse les tolérances autorisées, la note RE ne sera pas prise en compte et la note E ne sera pas modifiée.

Les deux juges D doivent être assis à côté et se mettre d'accord sur



une note commune.

Dans le cas où la note la plus basse est égale ou inférieure à la tolérance admise, la note des juges D ne sera pas modifiée. Si la note la plus basse est plus élevée que la tolérance admise, la moyenne de la note du juge D et celle des juges de référence forme la note D finale.

8.3 RÈGLES DE PÉNALITÉ ET DE DISQUALIFICATION

Des pénalités sont imposées pour fautes graves ou mauvaise conduite, en voici quelques exemples : sortie du praticable, utilisation d'engins non conformes, engins cassés, contact de l'engin avec le plafond, communication entre le coach et les membres de l'ensemble pendant l'exécution d'un exercice. Le code vestimentaire est également strict pour ce qui est de la coupe et la forme du justaucorps. Les pénalités varient de 0,10 à 1,00 point par faute.

8.4 RÉCLAMATIONS

La contestation est admise pour la note de difficulté, à condition qu'elle soit exprimée verbalement immédiatement après l'affichage, ou au plus tard avant l'affichage de l'exercice du gymnaste ou groupe suivant. Pour le dernier gymnaste d'une rotation, cette limite est d'une minute après l'affichage de la note.

La personne désignée à recevoir la réclamation verbale (enquêteur) devra en prendre note, inscrire l'heure de réception et celle-ci déclenche la procédure. Seul un entraîneur accrédité et se trouvant dans l'aire de compétition a le droit de déposer une réclamation. Une place près du podium où l'entraîneur peut observer l'exercice de son (ses) gymnaste(s) en compétition sera réservée. Toute réclamation verbale tardive sera rejetée.

Un CNO ne pourra contester les résultats d'un gymnaste d'un autre CNO. Toute contestation contre les notes d'exécution n'est pas autorisée.

La réclamation devra être confirmée par écrit (en utilisant le formulaire de réclamation) au plus vite, mais au plus tard dans les 4 minutes qui suivent la contestation verbale. La réclamation requiert l'engagement d'un dépôt de 300 dollars US pour la première réclamation ; 500 dollars US pour la deuxième et 1 000 dollars US pour la troisième (les CNO ne doivent pas payer comptant). Sans réclamation écrite dans le délai de quatre minutes imparti, toute la procédure devient caduque.

Si la réclamation est fondée et est acceptée, cette somme ne sera pas facturée par la FIG au CNO. Dans le cas contraire, cette somme sera versée à la fondation de la FIG. Chaque contestation devra être examinée par le Jury supérieur et une décision finale (non contestable) doit être prise au plus tard, à la fin de la rotation lors des concours qualificatifs et des concours généraux.

Veuillez noter que les entraîneurs ne pourront pas s'adresser directement à la table technique.

Au cours de cet examen, la contestation sera annoncée à l'audience et une marque sera ajoutée à côté du nom du gymnaste sur le tableau d'affichage. Si la contestation est recevable, le CNO sera informé par le retour du formulaire et une nouvelle note sera annoncée à l'audience et corrigée sur le panneau d'affichage. Si la contestation est refusée, l'annonceur(se) informera la zone concernée et la note restera la même sur le panneau d'affichage.

Une analyse globale des cassettes vidéo devra être faite par le comité technique (ou les représentants désignés par celui-ci).



9. Tenue et équipement

La tenue portée et l'équipement utilisé par les athlètes et les autres participants aux compétitions de gymnastique rythmique des Jeux Olympiques de la Jeunesse devront être conformes à la constitution et au Règlement technique de la FIG et au texte d'application de la Règle 50 de la Charte olympique.

10. Informations sportives

Centre d'informations aux épreuves (EIC) au VOJ

Le Centre d'informations aux épreuves (EIC) est situé au rez-de-chaussée du bâtiment No. 2 de la zone résidentielle et comporte un comptoir d'information pour chaque sport qui fournira aux délégations des CNO les détails concernant le calendrier des entraînements et des informations relatives aux compétitions.

Horaire d'ouverture

10-11 août 2014	8h00 - 20h00
12-28 août 2014	7h00 - 23h00
29-30 août 2014	8h00 - 20h00

Les comptoirs d'information pour chaque sport feront la liaison avec les comptoirs d'informations sur les sites de compétition pour fournir les services suivants :

- Distribution d'informations relatives aux compétitions et aux entraînements telles que les listes de départ, les résultats et le calendrier des entraînements ;
- Récupération des demandes des CNO pour la réservation de séances d'entraînement et la gestion de ces séances d'entraînement ; et remise des demandes à la direction de la compétition pour confirmation.

Comptoirs d' informations sportives sur les sites de compétition
Selon l'YORIS, les informations relatives aux résultats du sport seront
mises dans les caisses ou au bureau à l'heure prévu.

11. Calendrier de la compétition

Jour 10	26 août (mardi)		
	Série GR01	11h00 - 13h00	Gymnase du Centre sportif olympique de Nanjing
		Concours individuel : qualifications (rotations 1 et 2 - Concours I)	
	Série GR02	14h30 - 16h30	Gymnase du Centre sportif olympique de Nanjing
		Concours individuel : Qualifications (Rotations 3 et 4 - Concours I)	
	Série GR03	19:h00 - 20h00	Gymnase du Centre sportif olympique de Nanjing
		Concours par ensemble : Qualifications (Rotations 1 et 2- Concours I)	
Jour 11	27 août (mercredi)		
	Série GR04	13h30 – 15h30	Gymnase du Centre sportif olympique de Nanjing
		Concours général individuel : finales (Rotations 1,2,3,et 4 - Concours II)	
		15h30 – 15h40	



Jour 11	27 août (mercredi)		
	Série GR04	13h30 – 15h30	Gymnase du Centre sportif olympique de Nanjing
		Cérémonie de remise des médailles Finales concours général individuel	
	Série GR05	19h00 – 19h40	Gymnase du Centre sportif olympique de Nanjing
		Concours général par ensemble :Finales (Rotations 1 et 2-Concours II)	
		19h40 – 19h50	
		Cérémonies de remise des médailles Concours général par ensemble Finales	

Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction des inscriptions finales

12. Briefings quotidiens pour les OT au cours des jeux Briefings avec les officiels techniques avant le début de la compétition et Briefings quotidiens avec les officiels techniques pendant les Jeux

Jour -5	11 août (lundi)	
Toute la journée	Arrivée des délégués aux épreuves	En fonction des besoins
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
Jour -4	12 août (mardi)	
Toute la journée	Ouverture du VOJ	
Toute la journée	Arrivée des officiels de la FIG	En fonction des besoins

Jour -4	12 août (mardi)	
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	
Jour -3	13 août (mercredi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
Jour -2	14 août (jeudi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	
Jour -1	15 août (vendredi)	
Toute la journée	Arrivée du président et du secrétaire général de la FIG	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
Jour 0	16 août (samedi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
08h00-12h40	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
En fonction des besoins	Cérémonie d'ouverture	



Jour 1	17 août (dimanche)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
Jour 2	18 août (lundi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
Jour 3	19 août (mardi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
Jour 4	20 août (mercredi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
Jour 5	21 août (jeudi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement de la GR conformément au calendrier	Salles correspondantes

Jour 6	22 août (vendredi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
		Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
Jour 7	23 août (samedi)	
Toute la journée	Arrivée des TD, du jury supérieur, du jury d'appel et des juges	En fonction des besoins
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
		Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement conformément au calendrier	Salles correspondantes
Jour 8	24 août (dimanche)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-12h00	Réunion du jury supérieur	Bureau du jury supérieur
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
13h00-18h00	Instructions des juges de la GR	Salle des juges
19h00-20h00	Séance d'orientation	À confirmer
Jour 9	25 août (lundi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
08h00-08h45	Briefing des juges de la GR	Bureau des juges



Jour 9	25 août (lundi)	
08h45-09h00	Réunion Omega	Aire de compétition
09h00-21h00	Entraînement podium GR conformément au calendrier	Aire de compétition
Jour 10	26 août (mardi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau de la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
09h05-20h00	Échauffement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
09h30-10h30	Briefing des juges de la GR et tirage au sort des juges pour les concours individuels C1	Bureau des juges
Série GR01		
11h00-13h00	Concours individuel :Qualifications (Rotations 1 et 2 - Concours I)	Aire de compétition
Série GR02		
14h30-16h30	Concours Individuel :Qualifications (Rotations 3 et 4 - Concours I)	Aire de compétition
17h30-18h30	Briefing des juges de la GR et tirage au sort des juges pour concours général par ensemble CI	Bureau des juges
Série GR03		
19h00-20h00	Concours par ensemble : qualifications (Rotations 1 et 2- Concours I)	Aire de compétition
Jour 11	27 août (mercredi)	
Matin	Réunion du personnel de la FIG et du comité d'organisation local	Bureau pour la FIG
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-11h30	Réunion du jury supérieur et analyse par les juges du CI	Bureau du jury supérieur

Jour 11	27 août (mercredi)	
09h00-21h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
11h35-20h00	Échauffement GR conformément au calendrier	Salle d'échauffement
12h00-13h00	Briefing des juges de la GR et tirage au sort pour CII individuel	Bureau de juges
Série GR04		
13h30-15h30	Concours général individuel : finales (Rotations 1,2,3,et 4 - Concours II)	Aire de compétition
15h30-15h40	Cérémonie de remise des médailles concours général individuel : finales	Aire de compétition
17h30-18h30	Briefing des juges GR et tirage au sort pour concours par ensemble CII	Bureau de Juges
Série GR05		
19h00-19h40	Concours général par ensemble : Finales (Rotations 1 et 2-Concours II)	Aire de compétition
19h40-19h50	Cérémonie de remise des médailles concours général par ensemble : Finales	Aire de compétition
Jour 12	28 août (jeudi)	
En fonction des besoins	Contrôle des engins	Salles correspondantes
09h00-11h30	Réunion jury supérieur et analyse par les juges du CII	Bureau du jury supérieur
09h00-12h00	Entraînement GR conformément au calendrier	Salles correspondantes
	Cérémonie de clôture	
Jour 13	29 août (vendredi)	
Toute la journée	Départ des membres des TD, du jury supérieur, du jury d'appel et des juges GR	
Toute la journée	Départ du Président de la FIG, du Secrétaire général, Départ du délégué aux épreuves et du personnel de la FIG	
Jour 14	30 août (Samedi)	
Toute la journée	Fermeture du VOJ	



13. Inspection d'équipement

Chaque engin sera contrôlé avant l'entrée des gymnastes sur le site de compétition. Un contrôle supplémentaire peut avoir lieu sur la demande du jury supérieur à la fin d'un exercice.

14. Site de compétition

Nom	Distance du VOJ	Temps de trajet	Capacité
Gymnase du Centre sportif olympique de Nanjing	3 km	8 min	13500

15. Répétitions

Les répétitions auront lieu 4 fois respectivement dans le gymnase du Centre sportif olympique de Nanjing. La première fois sera le 1 juillet, la deuxième le 18 juillet, la troisième 25 juillet et la dernière le 8 août.

16. Temps d'arrivée sur le site de compétition

Veuillez consulter le calendrier de la compétition ci-dessous.

17. Organisation de l'aire de compétition

L'entrée no 2. est l'accès à l'aire de compétition pour les officiels techniques. Les sièges des officiels techniques et les athlètes seront dans la section 13 à la tribune du site de compétition.

18. Installations sur le site de compétition

- Salle de conférence pour les officiels techniques

La salle de conférence pour les officiels techniques se situe près de l'entrée no 3. Les objets suivants sont mis à leur disposition : chaises, tables, un projecteur avec écran, ainsi que des microphones dans la salle de conférence des officiels techniques.

- Vestiaire pour les officiels techniques

Les officiels techniques disposeront d'un espace pour se changer et de toilettes.

- Salon des officiels techniques

Le salon des officiels techniques est disponible durant la compétition et fournira :

- boissons gazeuses, thé, café, eau, collations et fruits;
- téléviseur
- informations sportives